

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

**SOUS DIRECTION TECHNIQUE** 

**DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES** 

REF: DOT/SDT/DRA/RU/ 八45/2024

Annaba le, 14/03/2024

Δ

Monsieur : LAMRI AHCENE CITE EL KANTRA N° 26 SIDI AMAR – ANNABA -

-SOBJET: Mise en demeure N° 02.

Projet: Travaux de Canalisation pour modernisation ODN Lycée Ben M'hidi

Bon de commande N°: 231 038 du 05/12/2023, ODS N°: 295/2023 du 07/12/2023, délais 21 Jours

Monsieur;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont la reprise des travaux a été prononcée le 05/03/2024, votre absence a été constaté sur chantier. À cet effet, je vous mets en demeure de reprendre les travaux conformément au contrat signé.

Je vous rappelle que votre obligation contractuelle est de reprendre les travaux dès le renouvellement de l'autorisation de voirie. Votre non-respect de cette obligation constitue un manquement au contrat.

Je vous demande de bien vouloir accuser réception de la présente mise en demeure. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social: 115.000.000.000 DA

Siège Social: Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF: 000 216 001 808 337 NIS: 000 216 290 656 936 Signé www.algerietelecom.dz Email : contact@at.dz

2024 Jules 7

Tél : +213 (021) 82 38 38